



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Diagnostic raisonné transfrontalier du patrimoine bâti



Présentation du Guide Technique transfrontalier du patrimoine bâti de la Fagne de Solre



Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti transfrontalier

Une démarche partenariale sur un territoire transfrontalier



Territoire d'étude :

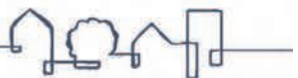
- Entité paysagère de la Fagne de Solre
- 29 villages étudiés dont 23 communes françaises et 6 sections belges appartenant aux communes de Beaumont et Sivry-Rance



Le territoire du projet *Trans-formation du patrimoine*

Partenariat :

- Partenaires belges et français du projet Interreg IV *Trans-formation du patrimoine*
- Services en charge des inventaires versants français et wallon
- Des compétences multiples et complémentaires : paysagiste, géographe, urbaniste, architecte, historien, conservateur du patrimoine...



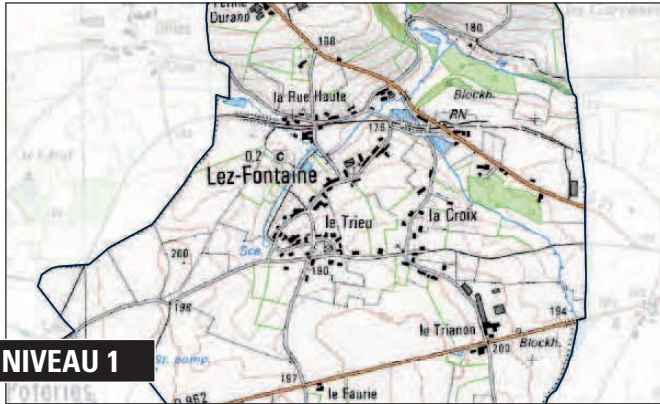
Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti transfrontalier

Une méthode innovante enrichie par une mise en oeuvre transfrontalière

Méthodologie

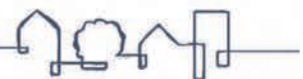
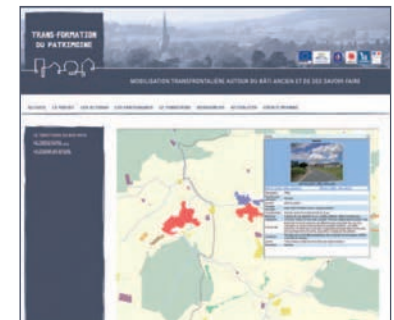
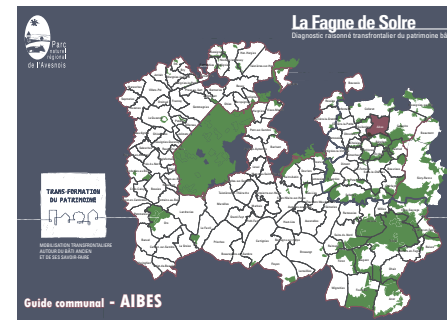
3 niveaux d'analyse du territoire :

- le bâti dans le paysage
- le bâti dans son cadre de vie
- l'habitat, une composante du patrimoine architectural



Différents modes de restitutions :

- le guide technique du patrimoine bâti
- les guides communaux
- l'exposition itinérante
- le portail cartographique
- les bases de données nationales



La Fagne de Solre à grands traits

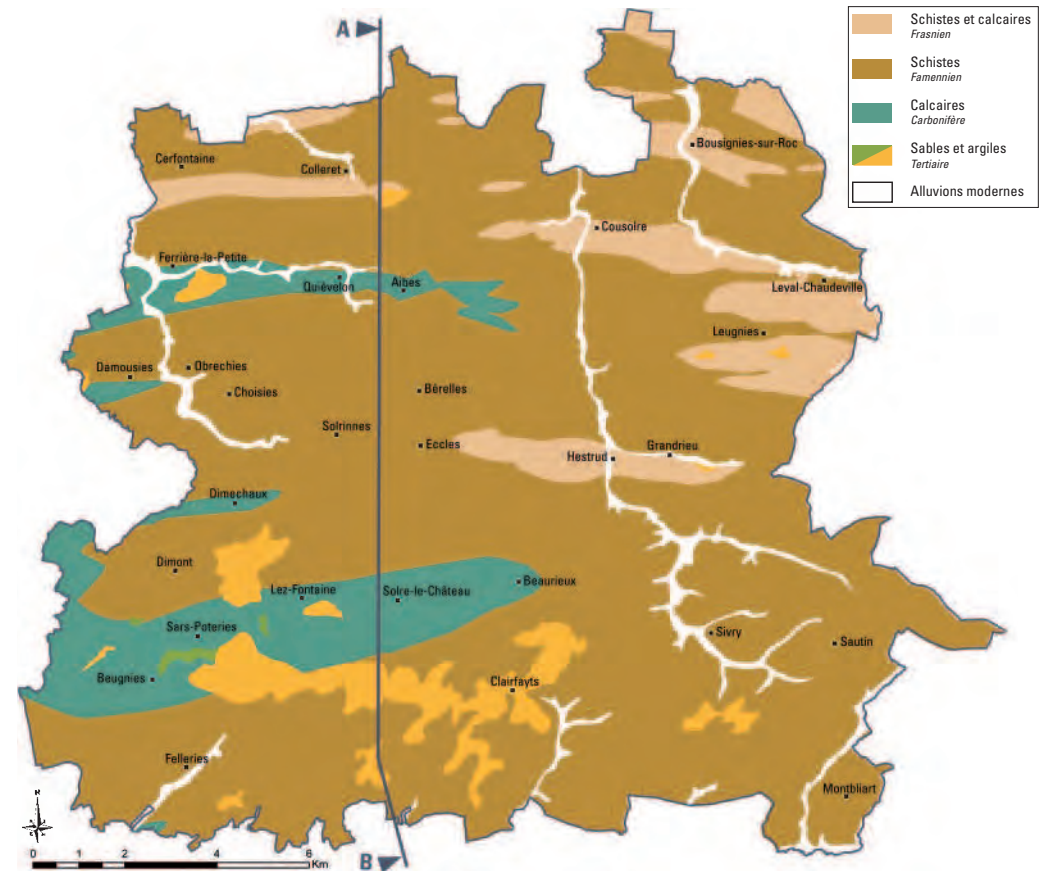
Cohérence territoriale et similitudes historiques

Un territoire frontalier



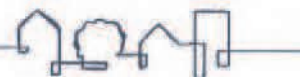
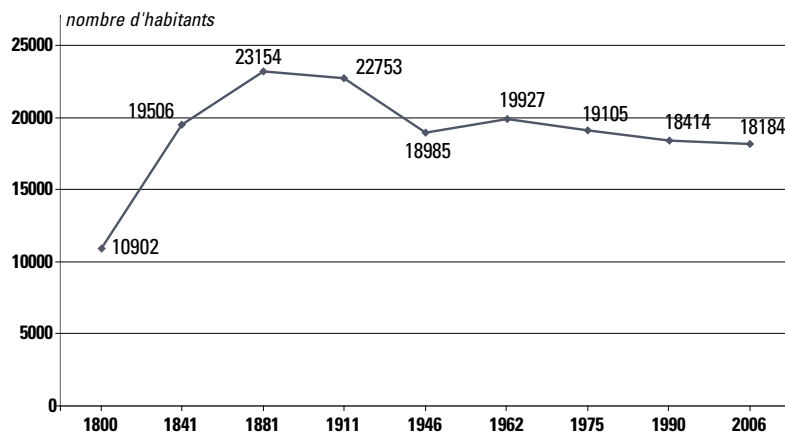
Carte géologique :

- Comprendre l'occupation du sol
- Comprendre l'origine du développement des activités
- Identifier les matériaux de construction du bâti traditionnel



Evolution démographique :

Liée au développement artisanal et industriel et à la position du territoire



La Fagne de Solre à grands traits

Des activités variées et localisées

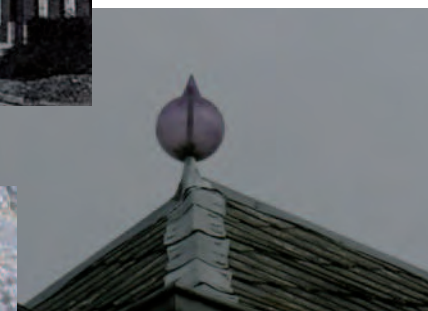
L'exploitation du bois



Poteries et verreries



Carrières et marbreries



Mais aussi...

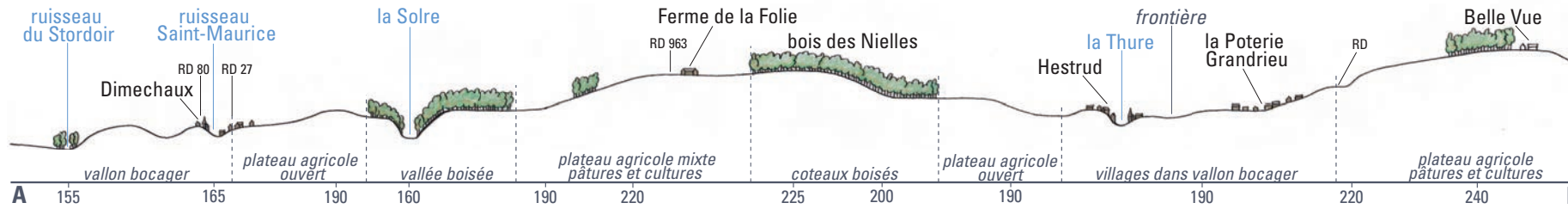
Une agriculture spécifique

L'exploitation de la force motrice de l'eau



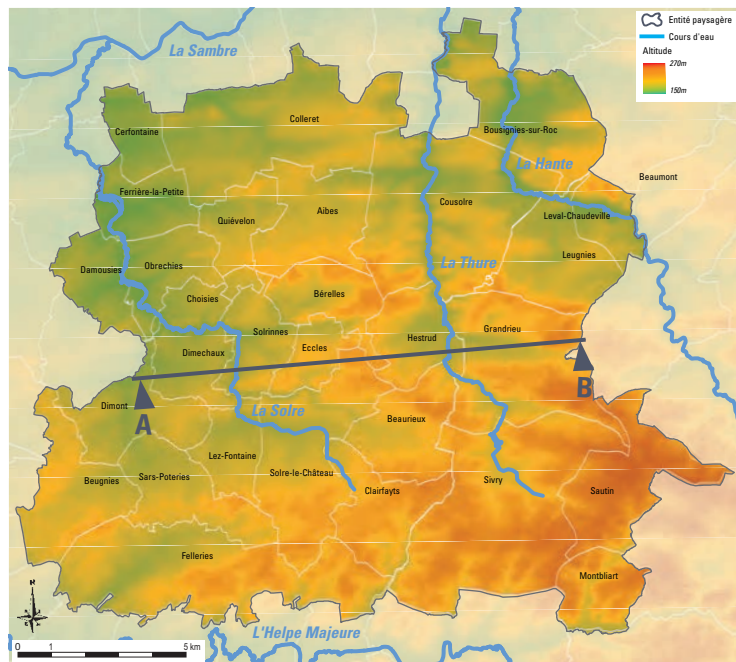
Le bâti dans le paysage

Une alternance de paysages



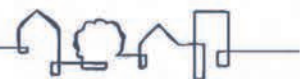
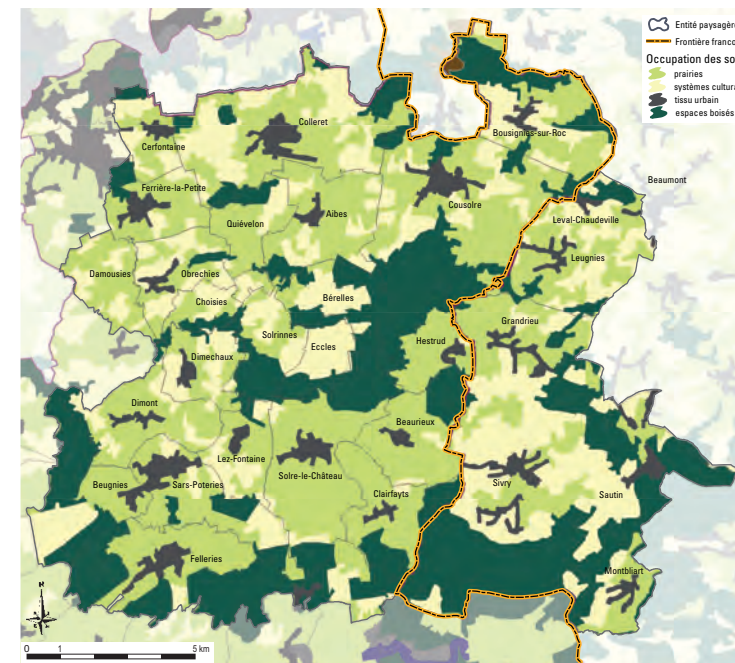
Hydrographie et Relief

- 3 vallées principales
- nombreux ruisseaux qui découpent le relief
- bordure des Ardennes



Occupation du sol

- bandes forestières
- structuration du paysage en passes
- gradation bocage/pâtures/cultures/boisements



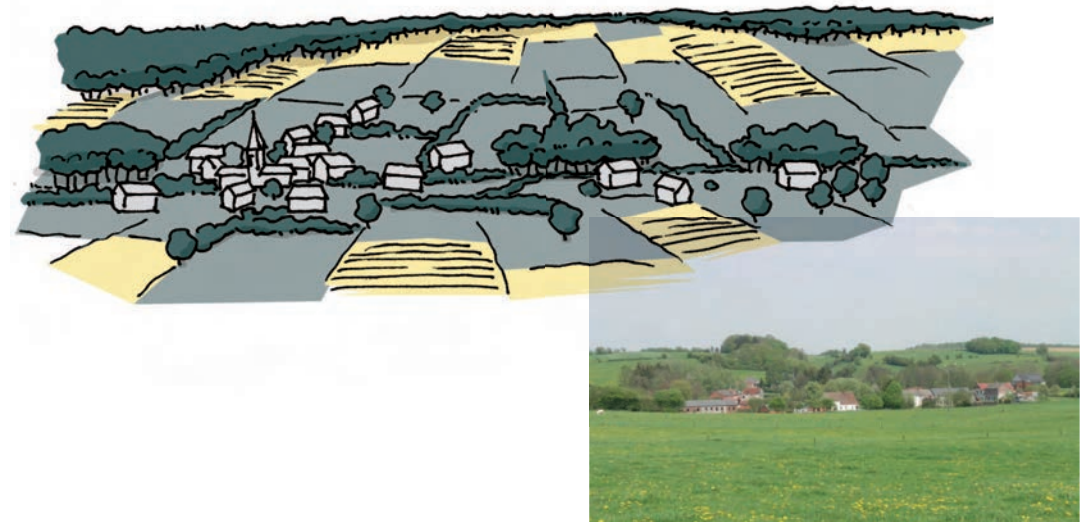
Les paysages bâtis

BÂTI EN PAYSAGE FERMÉ

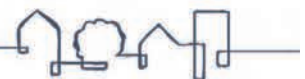
La clairière



BÂTI EN PAYSAGE OUVERT



Les vallons bocagers



Les sous-ensembles bâtis : extrait du portail cartographique



ACCUEIL LE PROJET LES ACTIONS LES PARTENAIRES LE TERRITOIRE RESSOURCES ACTUALITES ESPACE MEMBRE

LE TERRITOIRE DU BAS PAYS
LE TERRITOIRE
TRANSFRONTALIER
LA FAGNE DE SOLRE
TRANSFRONTALIÈRE

Hameau

Désignation: Offes

Type de sous-ensemble: Hameau

Numero: D01115_HAMEAU*

Contenu: entrée valon et plateau cultivé, bocage et pâtures

Caractéristique: Hameau autonome et déconnecté du noyau

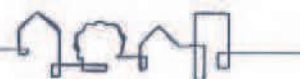
Éléments marquants: Chapelle St-Jean-Baptiste et son oratoire adjacent; édifices architecturaux nombreux; immeubles accolés, sculptés; Ferrière indépendante jusqu'en 1788

Type de site: Ensemble composé de fermes de différents types présentant des volumes importants, de maisons élémentaires et quelques granges. Les dattas anciennes montrent que ce hameau s'organisait auparavant autour d'une vaste place d'origine de forme carrée, aujourd'hui occupée par des pâtures.

Quartiers: Paysage remarquable. Belle perspective vers la Chapelle de Solre depuis l'entrée sud-ouest du hameau.

Notes: types ruraux dotés de toitures et de façades enterrées.

Producteur: Isabelle



Niveau 2 : Le bâti dans son cadre de vie

Les noyaux des villages

La diversité des morphologies villageoises résulte des deux composantes paysagères : l'eau, le vent et le relief. Le réseau hydrographique est l'élément déterminant pour l'implantation des noyaux, qui se sont installés plus ou moins dans les vallées de l'Ourthe, de l'Amblève ou le long des rivières affluentes de la Sambre. Ensuite, l'alignement du bâti en valant l'orientation orientale de ces vallées a généré des formes de constructions bâties différentes qui s'inscrivent dans un cadre paysager en cinq modes d'implantation. Les deux premiers ont toujours précédé les structures du bâti et sont les plus représentatives de l'unité.

DEUX MODES D'IMPLANTATION MAJEURS :

Mode d'implantation 1 : noyau linéaire sur un versant associé à un hameau de la vallée

En raison de leur caractère linéaire, les noyaux de ce type présentent une certaine rigidité. Le long de la rue ou de la rue, les bâtiments sont alignés et se succèdent de manière régulière. Le caractère de linéarité de ces noyaux est lié à leur situation dans la vallée. Les noyaux sont souvent implantés le long de la vallée, ce qui leur confère une certaine rigidité. Les noyaux sont souvent implantés le long de la vallée, ce qui leur confère une certaine rigidité.



Mode d'implantation 2 : Les hameaux

Le hameau est un regroupement de plusieurs bâtiments comportant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public. En Fagne de Solre, la majorité des communes ne possédant ni Anciennes parois ou communes ou encore ont des hameaux relatifs aux activités agricoles et industrielles, leur implantation et leur organisation sont fortement influencées par les éléments structurels du territoire. On peut distinguer deux grands types de hameaux.

En vis-à-vis du noyau : la rue Haute à Diment



Les écarts

Composés de plusieurs bâtiments, souvent des fermes, les écarts témoignent de l'identité rurale du territoire. On distingue des configurations caractéristiques liées à leur occupation paysagère. Les fermes, installées à proximité d'un cours d'eau, ont parfois pour origine une activité artisanale ou industrielle, un regroupement de fermes agricoles. D'autres, sont davantage présentes au sein de l'unité et se répartissent le long du cours d'eau. Elles sont souvent implantées dans le paysage bocager. Les fermes, localisées dans le paysage ouvert des plateaux agricoles, ont un impact paysager et visuel fort.

À PROXIMITÉ D'UN AUTRE ENSEMBLE BÂTI : la rue La Haie à Bagnouleur

Les écarts sont souvent implantés à proximité d'un autre ensemble bâti. Ils peuvent être implantés à proximité d'un autre ensemble bâti, ce qui leur confère une certaine rigidité. Les écarts sont souvent implantés à proximité d'un autre ensemble bâti, ce qui leur confère une certaine rigidité.

Autonome et déconnecté du noyau : Epigny à Die

Les hameaux de ce type sont souvent implantés de manière autonome et déconnectée du noyau principal. Ils peuvent être implantés de manière autonome et déconnectée du noyau principal, ce qui leur confère une certaine rigidité. Les hameaux de ce type sont souvent implantés de manière autonome et déconnectée du noyau principal, ce qui leur confère une certaine rigidité.

AUTONOMES LE LONG DES AXES DE COMMUNIC. la rue d'Obaye à Clairfontaine

Les hameaux de ce type sont souvent implantés le long des axes de communication. Ils peuvent être implantés le long des axes de communication, ce qui leur confère une certaine rigidité. Les hameaux de ce type sont souvent implantés le long des axes de communication, ce qui leur confère une certaine rigidité.

Adossés à un bois : la Ferme de la Plagne à Grandrieux

Les hameaux de ce type sont souvent implantés à l'adossés à un bois. Ils peuvent être implantés à l'adossés à un bois, ce qui leur confère une certaine rigidité. Les hameaux de ce type sont souvent implantés à l'adossés à un bois, ce qui leur confère une certaine rigidité.

ACCROCHE AU RESEAU VIAIRE

Entre versant bocager et plateau agricole : le passage de Lièvre à Colletret



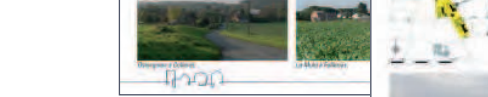
A proximité d'un autre ensemble bâti : la rue de Felleries



Adossés à un bois : la Ferme de la Plagne à Grandrieux



Autonome et déconnecté du noyau : Epigny à Die



En vis-à-vis du noyau : la rue Haute à Diment



Mode d'implantation 1 : noyau linéaire sur un versant associé à un hameau de la vallée



Mode d'implantation 2 : Les hameaux



Le patrimoine bâti

Le bâti dans son cadre de vie

Le cadre de vie du bâti est défini par les conditions de son implantation dans le territoire. Le cadre de vie du bâti est défini par les conditions de son implantation dans le territoire. Le cadre de vie du bâti est défini par les conditions de son implantation dans le territoire.

Le bâti et ses abords

Les limites entre l'espace privé du bâti et l'espace public ne sont ni rectilignes ni opaques. La perception se prolonge au-delà des limites de propriété : le bâti forme le cadre de l'espace partagé et les abords des habitations participent à l'environnement collectif. Dans le milieu rural, ces espaces de transition entre la rue et la façade prennent davantage des formes linéaires, dans les boyaux plus importants, elles tendent vers des variations d'implantation de bâti. Ces arrangements de l'espace public laissent des possibilités en termes d'usage et d'aménagement qui s'inscrivent à l'échelle de la rue qui structure l'espace public, participant au charme des villages et à la qualité du cadre de vie de tous.

Les espaces de transition de type usagers



Un espace de transition de type usager est un espace qui permet de passer de l'espace privé à l'espace public. Un espace de transition de type usager est un espace qui permet de passer de l'espace privé à l'espace public. Un espace de transition de type usager est un espace qui permet de passer de l'espace privé à l'espace public.

Les espaces de respiration



Les espaces de respiration sont des espaces qui permettent de se ressourcer et de se détendre. Les espaces de respiration sont des espaces qui permettent de se ressourcer et de se détendre. Les espaces de respiration sont des espaces qui permettent de se ressourcer et de se détendre.

vités le long des cours d'eau

Le long des cours d'eau, le bâti est souvent implanté de manière linéaire. Le long des cours d'eau, le bâti est souvent implanté de manière linéaire. Le long des cours d'eau, le bâti est souvent implanté de manière linéaire.

Séquences bâties



Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire.



Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire.



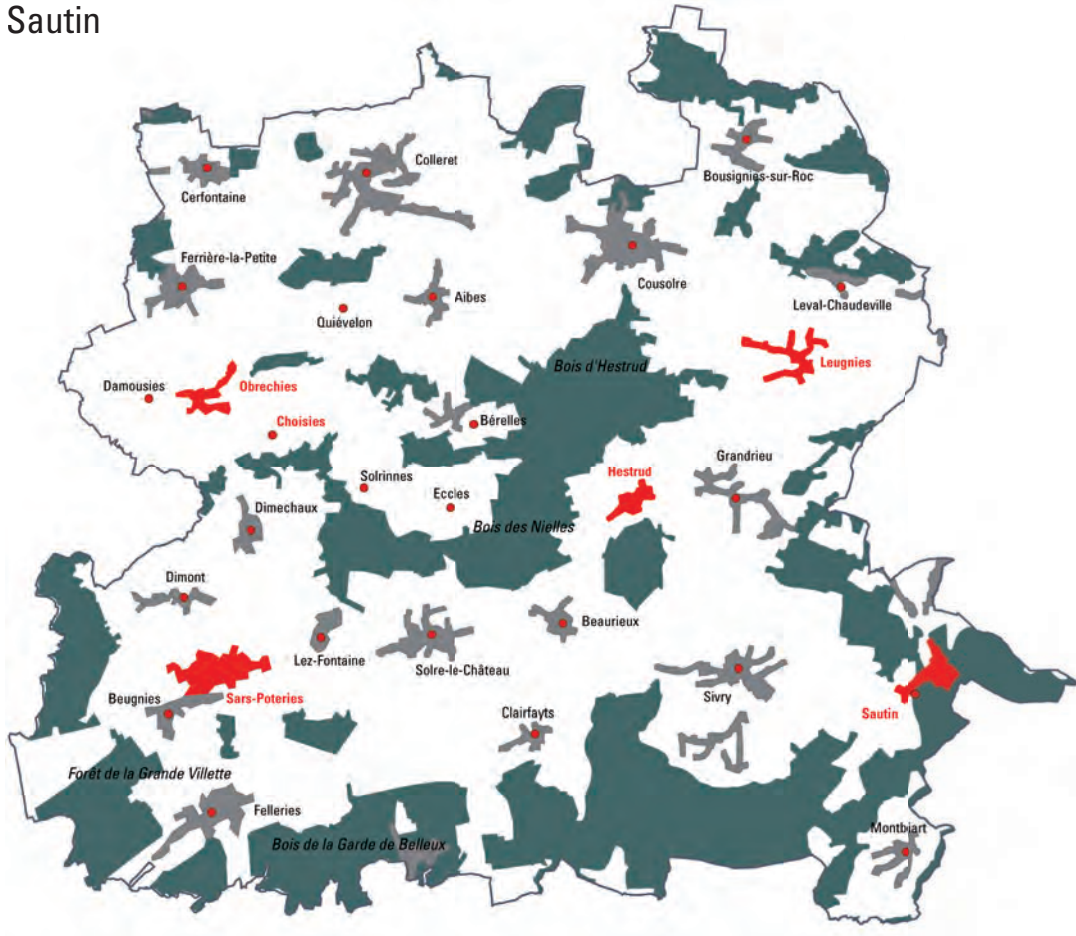
Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire. Les séquences bâties sont des zones où le bâti est implanté de manière linéaire.

L'habitat, une composante du patrimoine architectural

Rappel méthodologique

6 villages inventoriés

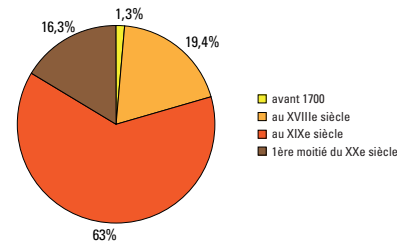
Choisies, Hestrud, Leugnies, Obrechies, Sars-Poteries, Sautin



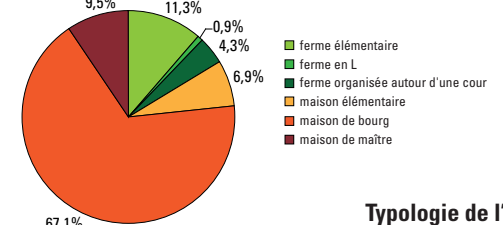
Analyse des caractéristiques principales de l'habitat

- caractères généraux
- spécificités du territoire
- deux visages contrastés

Principales époques de constructions sur les six communes étudiées

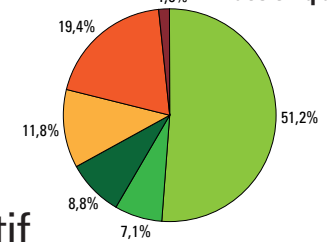


Typologie de l'habitat de Sars-Poteries



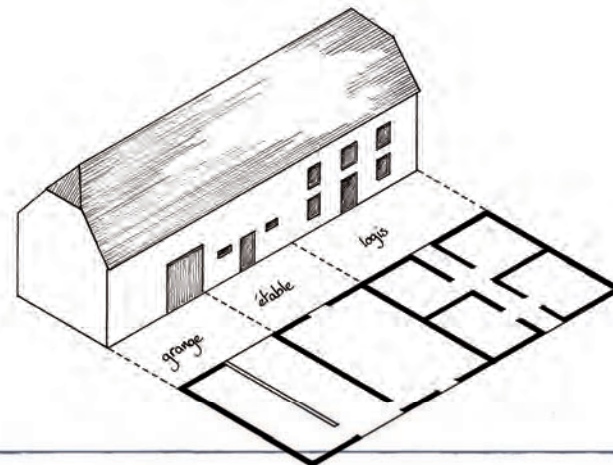
- ferme élémentaire
- ferme en L
- ferme organisée autour d'une cour
- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison de maître

Typologie de l'habitat des cinq autres villages



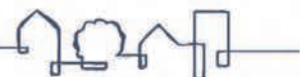
Présentation du type d'habitat représentatif

- la ferme élémentaire/la ferme tricellulaire



Etude statistique portant sur 472 édifices

- antérieurs à la seconde guerre mondiale
- non dénaturé



Niveau 3 : L'habitat, une composante du patrimoine architectural



Le patrimoine bâti
La Fagne de Solre

L'habitat : une composante du patrimoine architectural

Sur l'entité transfrontalière de la Fagne de Solre, l'habitat, antérieur à la Seconde Guerre mondiale et non homogène, a été étudié de manière systématique sur 5 communes, jugées représentatives des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales du territoire. Choixes, Hestrud, Dinachies et Sara-Poteries pour le versant français, Leognies et Sautin pour le versant belge.

Des caractéristiques générales et une typologie de l'habitat ont été mises en évidence. Les données issues de cet inventaire reflètent les contrastes déjà soulignés sur ce territoire dans les autres niveaux de l'étude. Marqués par les activités artisanales et industrielles, les bourgs présentent des profils urbains, les villages ont quant à eux conservé leur caractère rural.

Ainsi, le type d'habitat représentatif du milieu rural de la Fagne de Solre est la **ferme élémentaire**.

ats majeurs

La Fagne de Solre se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat, notamment sous les formes prédominantes. La ferme élémentaire et le fermement sont deux proportions plus petites et de moindre équivalence sur l'ensemble.

erme élémentaire

ermement

La ferme organisée autour d'une cour

Dans toute la Fagne, on rencontre par là même une grande variété de types de fermes, qui sont organisées autour d'une cour. Cette organisation est la plus répandue et la plus ancienne. Elle est caractérisée par la présence d'une cour intérieure, qui est souvent entourée de murs ou de haies. Cette organisation permet de protéger les bâtiments et les animaux de la pluie et du vent, et de faciliter le travail agricole.

Le patrimoine bâti
La Fagne de Solre

La ferme élémentaire / la ferme tricellulaire

Elle est de forme rectangulaire et présente des gabarits homogènes.

Ce type d'habitat est majoritaire dans les villages et les hameaux ruraux. Elle est généralement implantée parallèlement à la voie et en léger retrait, ce qui crée des espaces de transition entre le bâti et la chaussée. Toutes les fonctions d'une ferme - logis, étable et grange - sont réunies. En France, on parle de **ferme-bloc** lorsque les fonctions sont regroupées dans un même volume et sous un même toit.

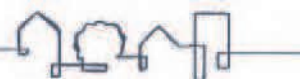
La ferme en long est une variante qui présente elle-même plusieurs particularités témoignant des évolutions du bâti dans le temps.

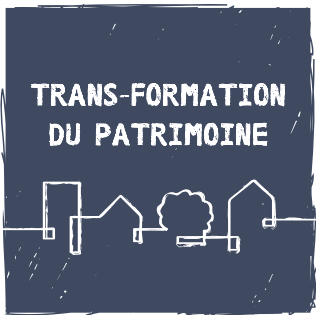
La ferme en long / ferme tricellulaire

Composée d'une succession de volumes aux gabarits différents, elle occupe une longueur importante sur l'axe de circulation. Elle présente une plus grande variété dans les matériaux utilisés que les fermes plus petites.

Éléments des constructions

Cette structure des constructions caractéristiques est déclinée en plusieurs formes répétées sur l'ensemble. Elle apparaît dans les fermes des villages ruraux et des hameaux, à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.





MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE



Merci de votre attention





9h – 9h30 : **Accueil :** M. BLONDEL, Adjoint au maire d’Hestrud
Introduction : M. Philippe LETY, Conseiller Général et Maire de Solre le Château
Rappel du contexte du programme Trans-formation du patrimoine
Grégory BOULEN, Chargé de mission Parc de l’Avesnois

9h30 – 10h30 : **Présentation du diagnostic raisonné du patrimoine bâti**
Lise DE BAERE, Chargée d’études Parc de l’Avesnois

10h30 – 11h30 : **Présentation de l’Inventaire et circuit dans la commune d’Hestrud**
Annaïg CHATAIN, Inventaire général du Patrimoine culturel, Direction de la Culture, Conseil régional Nord - Pas-de-Calais
Thérèse VAN DEN NOORTGAETE, SPW DG04, Département du patrimoine, Hainaut 1

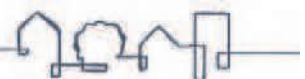
11h45 – 12h00 : **Conclusion de la matinée**
M. Paul RAOULT, Président du Parc naturel régional de l’Avesnois

12h-13h15 : Repas

13h30-15h30 : **Circuit en bus avec arrêt à LEUGNIES (B) et OBRECHIES (F) pour lecture in situ du bâti ancien dans la trame urbaine**
Christophe ROUVRES, architecte, Conseil d’Architecture d’Urbanisme et de l’Environnement du Nord
Ludovic DURIEUX, architecte-urbaniste, agence Ad’AUC

15h45-17 h : **Retour en salle pour un tour d’horizon des outils français et belges à disposition des communes pour préserver le bâti ancien dans la trame urbaine**
Corinne BURY, responsable du pôle Cadre de vie, Patrimoine bâti et Urbanisme, Parc naturel régional de l’Avesnois.
Annick LOUIS, Assistante architecturale et urbanistique de la Fondation Rurale de Wallonie.

17 h : Verre de l’amitié



CIRCUIT ET THÈMES ABORDÉS PENDANT LA VISITE

Départ de Hestrud

1 - HESTRUD/GRANDRIEU

Organisation du bâti



2 - LEUGNIES

Lecture de la trame urbaine



3 - LEUGNIES/COUSOLRE

Organisation du bâti



4 - COLLERET

Organisation du bâti



5 - QUIEVELON

Organisation du bâti



6 - OBRECHIES

Lecture de la trame urbaine

